

Nouvelle-Calédonie

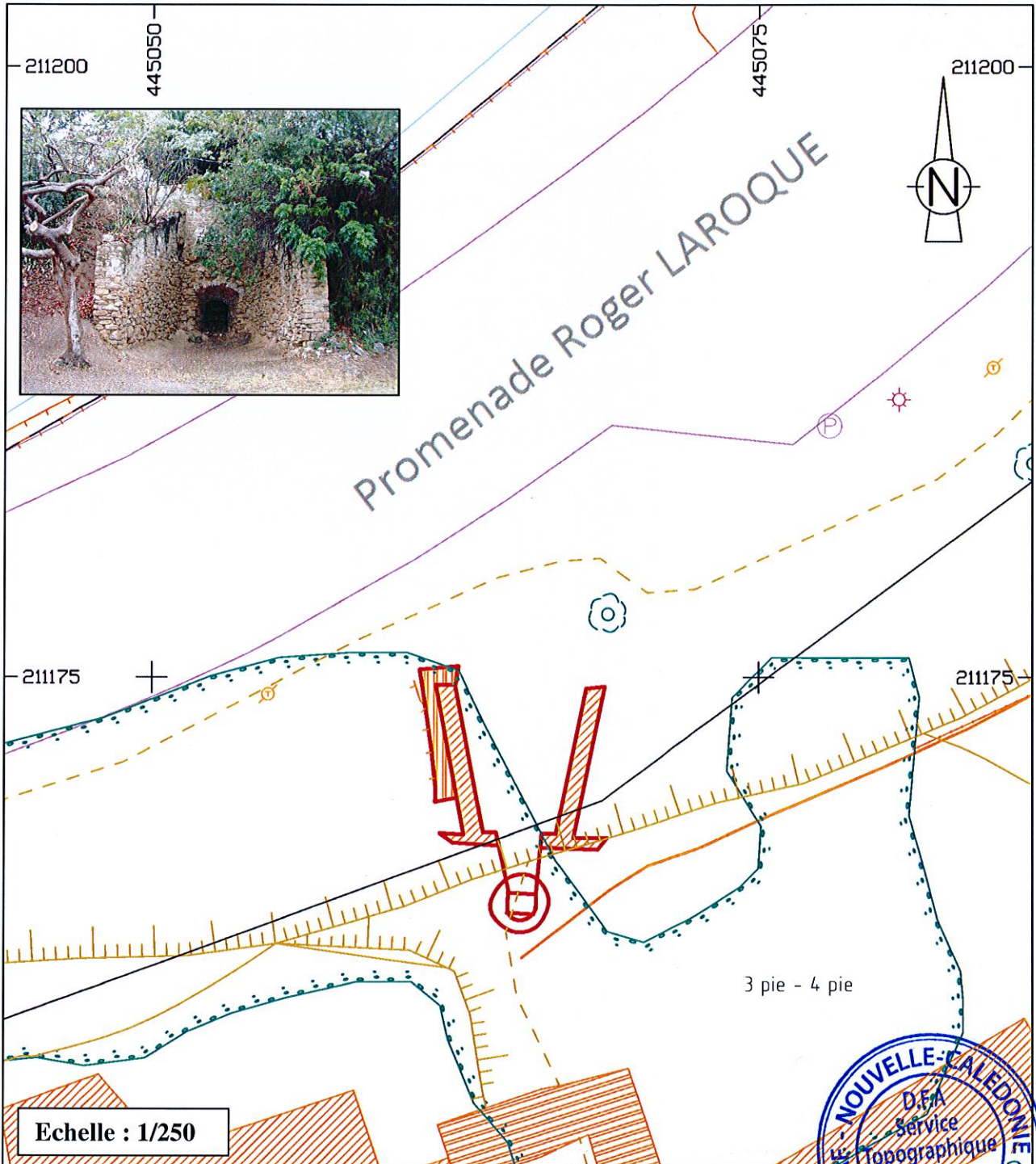
Commune de Nouméa

Classement au titre des monuments historiques

Objet : Four à Chaux

Arrêté n°

du



Nouméa, le

27 FEV. 2013

Le chef du service topographique et foncier,

Chantal Giraudon